

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU JEUDI 28 JUIN 2018 A 19 H 30**

Présents : MMS DEGENEVE Alain, SONGIS-WOJCIK Karine, COLLOUD Jean-François, CRAYSTON José, FELISAZ Raphaël, FROSSARD Nicolas, MERMET-BOUVIER Solange, M. MONCHATRE Fabien, VUATTOUX Laurent.

Absent excusé : COHEN Jean-Yves (pouvoir à DEGENEVE Alain), WIART Odile (pouvoir à FELISAZ Raphaël).

Monsieur FROSSARD Nicolas a été nommé secrétaire de séance.

ACCEPTATION A L'UNANIMITE DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 MAI 2018.

ADOPTION A L'UNANIMITE DE L'ORDRE DU JOUR

ONF : COUPES DE BOIS 2019

Monsieur le Maire présente les propositions de coupes de bois de l'ONF pour l'exercice 2019. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de délibérer afin de valider le programme de coupes à désigner, supprimer ou reporter et le mode de destination et de commercialisation, des coupes validées.

DEVIS PRESENTE POUR EQUIPER L'ECOLE D'ORDINATEURS

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis proposé par la société LTI pour équiper l'école de 3 PC portables par classes, d'un PC par enseignant et d'une remise en état du réseau. Il est demandé à la directrice de l'école de prioriser les demandes afin que certaines dépenses interviennent sur l'exercice budgétaire suivant permettant ainsi de solliciter des subventions pour leur financement. Il se positionnera sur les investissements pour la rentrée 2018 en fonction des propositions faites.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS

Monsieur le Maire rappelle qu'en raison du retour à la semaine des 4 jours à la rentrée 2018-2019, l'emploi du temps d'un agent en charge des activités périscolaires va être impacté, et son temps de travail diminué. Après avoir reçu l'avis de la C.T.P., il propose de diminuer le temps de travail de Karine BOCHENT de 31h00 à 20h00 à compter du 09/07/2018. Par ailleurs, suite à la modification de ses missions, le poste d'agent d'animation est supprimé. Un poste d'agent technique correspondant à 20 heures de travail hebdomadaire est créé. Madame BOCHENT qui avait accepté cette proposition par courrier du 23 janvier 2018.occupera ce poste en conservant son ancienneté.

En période scolaire, les horaires proposés sont les suivants : 11h30 – 14h30 / 16h30 – 18h30.

Durant la période estivale, les horaires envisagés sont : 8h00 – 13 h00 ou 7h00-12h00.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces changements et charge Monsieur le Maire d'en informer l'intéressée.

POSITIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA ZAE MOREL

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de la CCHC, laquelle formule un accord de principe à la sollicitation de l'EPF74 par la commune pour l'acquisition de la friche Morel sous réserve que le projet soit en cohérence avec le Scot et le PADD du PLUi-H. Plusieurs projets d'habitats ont été évoqués. La proposition, retenue à l'unanimité, est celle d'un projet d'hébergement et de service à destination de personnes âgées, en priorité.

QUESTIONS DIVERSES

Navette électrique : le Conseil Régional, autorité compétente en matière de transports, met à disposition de la commune, un bus électrique de 7 places à l'automne 2018. L'organisation des transports scolaires relève de la CCHC. Les trajets scolaires seront assurés par les agents communaux.

Ecole primaire :

Le Conseil d'école s'est tenu le 26 juin dernier, auquel ont participé Mmes SONGIS-WOJCIK et MERMET-BOUVIER.

Besoin de réfection du sol. Constat effectué le 27 juin 2018 par la Chablaisienne de revêtement : décollement du revêtement entre la dalle et le lino/carrelage qui se casse. A refaire. Décision à prendre pour les vacances estivales 2019.

La directrice de l'école propose, pour l'année scolaire 2018-2019, un projet musical en commun avec les écoles de la vallée : intervenants en cours d'année et réalisation d'un spectacle au printemps 2019. Des contacts ont été pris à la CCHC. Le conseil municipal, accepte, à l'unanimité, à apporter un appui technique si besoin (prêt de salle,...). S'agissant d'un soutien financier, le projet mérite d'être précisé en amont

Appel d'offre pour la Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Brevon. Monsieur le Maire qui a appris l'information le jeudi 28 juin 2018 (clôture le 29 juin), regrette de n'avoir pas été informé du lancement des appels d'offres par la Communauté de communes du haut-chablais contrairement à HAUTE-SAVOIE-HABITAT qui l'avait alerté lors du lancement des appels d'offres relatifs à la réhabilitation du presbytère. Ainsi, il aurait pu aviser les entreprises locales.

Travaux d'assainissement réalisés à l'automne 2017 à En Corny : Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental accorde une subvention de 30 % soit 58 680 €.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Cyril PELLEVAL, sénateur de Haute-Savoie, lequel a appuyé sa demande de reconnaissance de *l'état de catastrophe naturelle* formulée par la commune suite aux épisodes de précipitations intervenues le 5 juin 2018.

Monsieur Jean-François COLLOUD représentera la commune lors de la réunion relative au rallye du Mont-Blanc qui se tiendra le 24 juillet prochain à Morzine.

Le Maire
Alain DEGENEVE

